

CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AU PUBLIC DU 27 JUIN 2018

Conformément aux dispositions du décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la décentralisation en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales, un Conseil d'Administration ouvert au public se tiendra vers 17h et aura à son ordre du jour:

1. Présentation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2017;
2. Présentation du rapport de gestion 2017.